

Image not found or type unknown



Propriétaires en indivision - Mariage

Par **montchubby**, le **09/05/2012** à **11:48**

Bonjour,

J'ai une question assez simple : en couple depuis 20 ans avec mon compagnon, nous avons acheté en indivision notre maison il y a 14 ans.

Nous nous marions fin juin et je voudrais savoir si nous avons une démarche particulière à faire auprès de notre notaire pour enregistrer cette modification.

Merci de votre réponse